



Elaborer le permis feu de son entreprise



Durée

3.50 Heures

0.5 Jour

Référence

STD-INCSPFEU



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Directeurs (-trices) d'établissement des secteurs industriel et tertiaire, Personnel effectuant des Travaux Par Points Chauds, technicien de maintenance, agents de sécurité, ...

Objectifs :

- Appliquer la réglementation relative au permis du feu
- Identifier les risques inhérents aux travaux par points chauds
- Mettre en œuvre les mesures de protection de la zone de travail
- Elaborer un permis feu spécifique à son entreprise

Contenu

Partie théorique :

• Cas de sinistres causés par des points chauds

• Les travaux par points chauds:

- Définition, travaux concernés
- Les dangers des produits utilisés (acétylène...)

• Le risque incendie :

- Le triangle du feu
- Les feux couvants
- Les modes de propagation

• Le permis de feu :

- Intérêt à établir un bon de feu
- Obligations, responsabilités , validité
- La rédaction

• Les mesures de prévention :

- Avant, pendant, après les travaux

Partie pratique :

- Présentation d'un spécimen
- Elaboration d'un permis de feu
- Etudes de cas sur le site de l'établissement

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

- Exposé théorique
- Exercices pratiques de rédaction.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)